

Septembre 2010

Trois questions à Daniel Bignon, maire de Montmiral

Que pensez-vous du projet présenté par la Compagnie Éolienne du Pays de Romans ?

Tout d'abord, la Compagnie Éolienne, c'est nous ! En effet, je suis administrateur de cette société publique privée en tant qu'élu intercommunal et je participe à ce titre à l'ensemble des décisions concernant ce projet. Nous avons le souci d'apporter de nouvelles ressources financières à notre territoire tout en contribuant au développement des énergies renouvelables.

Les communes voisines sont-elles associées ?

Oui, bien entendu. Nous nous réunissons régulièrement avec les communes voisines et avec Saint-Antoine l'Abbaye qui est d'ailleurs actionnaire de la Compagnie Éolienne. Nous décidons alors des choix techniques et financiers, c'est tout l'intérêt d'une maîtrise publique sur ce genre de projets afin d'éviter d'éventuelles dérives spéculatives.

Pourquoi produire toujours plus d'énergie alors que la France en exporte ?

Monsieur Dominique Maillard, président de RTE* annonçait dans la presse le 22 juillet dernier que les prévisions à l'horizon 2015 étaient déficitaires de 3 gigawatts (GW) et ceci malgré les efforts réalisés en économies d'énergie. Actuellement, le réseau est globalement exportateur. La France a par ailleurs signé des engagements afin de lutter contre le changement climatique et c'est pourquoi les efforts de production doivent maintenant être concentrés sur les énergies renouvelables.

(*) Réseau de Transport d'Electricité, organisme chargé d'assurer l'équilibre entre le besoin et la production d'électricité en France.

Des nouvelles des projets éoliens



L'objet de cette nouvelle « Lettre de l'éolien » de la Communauté de communes est de faire le point sur les projets portés par la collectivité, en partenariat avec la Compagnie du Vent.

Comme signalé dans le Journal du Pays de Romans et la presse locale, le projet de Montrigaud a obtenu le permis de construire de la préfecture en avril 2009 (plus de détails au verso).

En ce qui concerne le projet de la forêt de Thivolet, et à la suite d'un travail avec les services de l'État, la Compagnie Éolienne du Pays de Romans (société d'économie mixte dans laquelle les collectivités sont majoritaires) a modifié le projet éolien initialement étudié.

Les modifications ont porté sur l'intégration environnementale du parc et sur sa perception paysagère. Au final, le projet porte sur 9 éoliennes de 3 MW chacune contre 18 éoliennes de 2 MW prévues dans le premier projet déposé en 2007. Un dossier de demande de ZDE a été déposé en février 2010, suivi d'une demande de permis de construire pour le projet modifié.

Pour présenter ce nouveau projet, une réunion publique se déroulera à Montmiral le vendredi 1^{er} octobre, ainsi qu'une permanence en mairie de Montmiral le samedi 2 octobre au matin.

Dans les mois à venir, une enquête publique sera organisée par la Préfecture, enquête qui portera sur le projet de permis de construire et dont les dates et permanences du commissaire enquêteur seront largement diffusées au préalable.

À bientôt donc pour échanger sur ces projets, leurs caractéristiques et les prochaines étapes nécessaires à leur aboutissement !

Jean-David Abel,

vice-président de la Communauté de communes du Pays de Romans

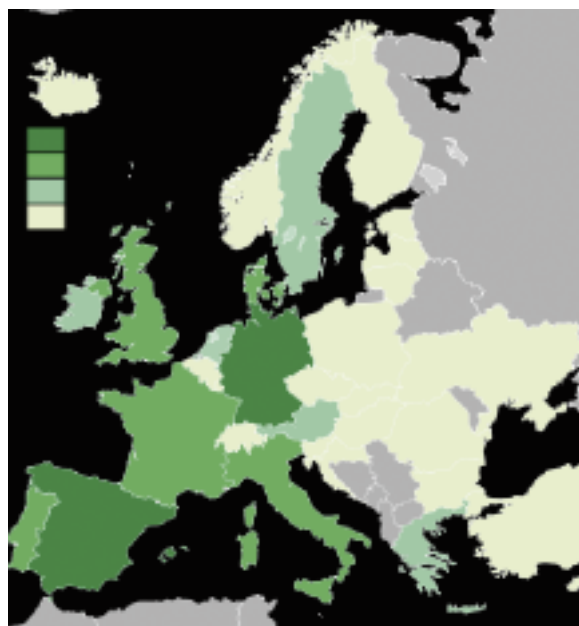
Le développement éolien mondial, et si on prenait un peu de recul?

Dans un rapport de décembre 2009 intitulé « Le Pari de l'Éolien », les services d'Analyse Stratégique du Gouvernement ont précisé: « *Le contexte actuel de récession économique et d'urgence climatique offre à l'éolien l'opportunité d'un développement de grande ampleur...* » Jean-Louis Boorlo, ministre de l'écologie, rappelait lors du vote de la loi Grenelle II que l'objectif national était de développer 500 éoliennes terrestres par an.

En effet, second gisement éolien d'Europe (ressources en vent) après le Royaume-Uni, la France tente actuellement de combler le retard accumulé ces dernières années.

La capacité éolienne mondiale a atteint 121 GW en 2008, dont 65 GW pour l'Union Européenne (27 Pays). La France représentait quant à elle 0.5 GW de capacité début 2010 2008 contre 16.3 GW en Espagne et 23.9 GW en Allemagne.

Selon EDF, « *parmi les énergies renouvelables, l'éolien a le plus fort potentiel de développement et représentera une part majoritaire dans la production*



d'énergies renouvelables hors hydraulique. L'éolien apportera ainsi sa contribution à l'indépendance énergétique de la France. »

Les projets du bois de Montrigaud et de la forêt de Thivolet s'inscrivent bien dans ce cadre national de développement des énergies renouvelables, de

même que les projets concernant le bois énergie, ceux portant sur le développement de production d'électricité d'origine solaire (photovoltaïque) ainsi que les potentialités de production à partir de méthanisation, pour lesquels une étude a été lancée au mois de juin.

Des éoliennes dans les bois de Montrigaud, c'est pour quand?

Le permis de construire pour l'implantation de 12 éoliennes a été accordé par le Préfet de la Drôme le 10 juin 2009. Depuis, le projet fait l'objet d'un recours au tribunal administratif. Cette opposition est portée par l'association « Chambaran sans éoliennes industrielles. » Il est donc

impossible à ce jour de se prononcer sur la date de construction du parc. La seule certitude pour Philippe Drésin, président de la Communauté de communes du Pays de Romans, « *c'est que nous dépensons beaucoup d'énergie pour faire avancer ce projet et que pendant ce temps-là, nous ne pouvons*

pas soutenir davantage l'économie locale. » En effet, les recettes générées par la production d'électricité reviendront à la Communauté de communes du Pays de Romans et aux communes qui pourront ensuite les investir localement.

Brèves

Visite au parc de Beausemblant

Pour les personnes qui le souhaitent, une visite du Parc de Beausemblant (8 éoliennes de 2 MW) sera organisée à l'automne. Cette visite d'un parc géographiquement proche sera l'occasion d'évaluer concrètement l'implantation d'un parc et son insertion dans l'environnement. L'organisation de ce déplacement fera l'objet d'une information spécifique auprès des élus et des mairies de la Communauté.

Plan Climat Territorial du Pays de Romans

La Communauté de communes du Pays de Romans a engagé la réalisation d'un plan d'actions sur le territoire des 21 communes membres. L'objectif de ce « Plan Climat » est de contribuer localement à la lutte contre le changement climatique. L'engagement de notre territoire portera sur les économies d'énergies et le développement des énergies renouvelables sur une première période de 2011 à 2013. Cette dynamique locale concerne à la fois les collectivités, les entreprises et les agriculteurs.

Lettre tirée à 2000 exemplaires
Diffusion: Archer

